

**PROCÈS-VERBAL  
du conseil d'établissement 2020-2021  
du centre des Belles-Rives**

	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS CENTRE DES BELLES-RIVES</b></p> <p><b>PROCÈS-VERBAL</b> de la rencontre du conseil d'établissement tenue le jeudi 16 juin 2021, à 16 h 30, via la plateforme Microsoft Teams.</p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTES</b></p> <p>Martine Gasse, représentante d'un organisme sociocommunitaire et présidente Imene Aissaoui, représentante des élèves Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel Cynthia Hébert, représentante du personnel enseignant Louise Normandeau, représentante du personnel enseignant</p> <p><b>ÉTAIENT ABSENTS</b></p> <p>Gabriel Bernier, représentant des élèves Véronique Viau, représentante des entreprises et vice-présidente</p> <p><b>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT</b></p> <p>Diane Lachance, directrice Julie Choquet, directrice adjointe Nancy-Ann Dorais, secrétaire</p> <p><b>CÉ 20-21-239</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Mot de bienvenue  Martine Gasse souhaite la bienvenue aux membres.</li> <li>Adoption de l'ordre du jour  <b>Il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Louise Normandeau et résolu :</b>  <b>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</b>  <b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></li> <li>Adoption du procès-verbal du 22 avril 2021  <b>Il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Louise Normandeau et résolu :</b>  <b>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 22 avril 2021 soit adopté tel que déposé.</b>  <b>CÉ 20-21-240</b>  <b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></li> </ol>
--	---

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2020-2021**  
**du centre des Belles-Rives**

	<p>4. Suivi au procès-verbal du 22 avril 2021</p> <p>Point 9 – Consultation sur les critères de sélection des directions d'établissement : Diane Lachance informe les membres qu'elle a fait certaines recherches à ce sujet. Elle précise que la consultation porte uniquement sur les rôles et fonctions des directions d'établissement, et non sur les habiletés et qualités personnelles des directions. Marie-France Caron mentionne qu'un comité formé du personnel des ressources humaines du Centre de services scolaire devrait travailler sur les critères.</p>
CÉ 20-21-241	<p>5. Formation des membres du conseil d'établissement</p> <p>Diane Lachance rappelle aux membres le courriel envoyé le 10 mai dernier qui demandait de remplir un court formulaire Forms afin de confirmer qu'ils ont suivi la formation. Elle demande aux membres de remplir le formulaire d'ici au 21 juin prochain. Mme Lachance précise qu'il y a des capsules complémentaires qui font partie de la formation obligatoire.</p> <p>6. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</p> <p>Diane Lachance informe les membres de l'ajout de la mention de violence conjugale au plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Les membres ont reçu le document préalablement à la rencontre.</p> <p><b>Il est proposé par Cynthia Hébert, secondé par Marie-France Caron et résolu :</b></p> <p><b>QUE le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté tel que déposé.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
CÉ 20-21-242	<p>7. Rapport annuel 2020-2021</p> <p>Diane Lachance demande aux membres s'ils ont pris connaissance du rapport annuel 2020-2021 envoyé par courriel. Les membres répondent que oui. Martine Gasse demande d'apporter une modification en lien avec les ateliers offerts par le Carrefour jeunesse-emploi portant sur les trucs et conseils pour réussir une formation à distance. Les modifications sont faites séance tenante.</p> <p><b>Il est proposé par Cynthia Hébert, secondé par Marie-France Caron et résolu :</b></p> <p><b>QUE le rapport annuel 2020-2021 soit adopté suite aux modifications apportées.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
	<p>8. Frais chargés aux élèves et aux parents – reddition de comptes de l'année 2020-2021</p> <p>Diane Lachance présente le questionnaire de reddition pour l'année 2020-2021 et en fait la lecture aux membres.</p>

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2020-2021**  
**du centre des Belles-Rives**

CÉ 20-21-243	<p>9. Informations sur les frais chargés aux élèves 2021-2022</p> <p>9.1 Principes d'encadrement des coûts</p> <p>Diane Lachance présente et explique les principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, notamment les cahiers d'exercices. Il n'y a pas de changement par rapport à l'année passée. Elle demande aux membres s'ils souhaitent apporter des changements. Ces derniers confirment le statu quo.</p> <p><b>CONSIDÉRANT le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 77.1 de la Loi sur l'instruction publique qui donne au conseil d'établissement le pouvoir d'établir, sur la base de la proposition de la direction d'école, les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe ;</b></p> <p><b>CONSIDÉRANT la proposition de la direction d'école relativement à ces principes d'encadrement faite conformément à l'article 77.1 de la Loi sur l'instruction publique ;</b></p> <p><b>CONSIDÉRANT la proposition reçue du personnel enseignant relativement au choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études et ce, en application de l'article 96.15 de la Loi sur l'instruction publique ;</b></p> <p><b>CONSIDÉRANT l'adoption par le Centre de services scolaire d'une Politique relative aux contributions financières chargées aux parents ou aux usagers en application de l'article 212.1 de la Loi sur l'instruction publique ;</b></p> <p><b>IL EST PROPOSÉ par Louise Normandeau d'établir, tels que déposés, les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe qui seront en vigueur au centre des Belles-Rives pour l'année scolaire 2021-2022.</b></p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p> <p>9.2 Principes d'encadrement du choix des fournitures scolaires</p> <p>Diane Lachance fait la lecture des principes d'encadrement du choix des fournitures scolaires. Les membres n'ont pas de modifications à apporter.</p> <p>9.3 Liste des fournitures scolaires demandées aux élèves</p> <p>Julie Choquet présente la liste des fournitures scolaires pour les élèves de 16 et 17 ans en présentiel, la liste des fournitures scolaires pour les élèves de 18 ans et plus en présentiel, ainsi que la liste des fournitures scolaires pour les élèves en accompagnement à distance du centre des Belles-Rives pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p><b>CONSIDÉRANT le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 77.1 de la Loi sur l'instruction publique qui donne au conseil d'établissement le pouvoir d'approuver la liste proposée par le directeur de l'école des fournitures scolaires telles que les crayons, papiers et autres</b></p>
--------------	---

**PROCÈS-VERBAL  
du conseil d'établissement 2020-2021  
du centre des Belles-Rives**

<p>CÉ 20-21-244</p>	<p>objets de même nature ;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> la proposition de la direction d'école relativement à cette liste faite conformément à l'article 77.1 de la Loi sur l'instruction publique ;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> l'adoption par le Centre de services scolaire d'une Politique relative aux contributions financières chargées aux parents ou aux usagers, en application de l'article 212.1 de la Loi sur l'instruction publique ;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Marie-France Caron d'approuver, telles que déposées, les listes des fournitures scolaires du centre des Belles-Rives pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p><b>La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p> <p>10. Reconnaissance des élèves finissants</p> <p>Julie Choquet informe les membres que dû aux mesures sanitaires en place, il n'est pas possible de tenir la soirée des étoiles selon la formule pré-pandémie. Mme Choquet informe qu'il y aura deux après-midis consacrés afin de souligner les accomplissements des élèves finissants. Huit élèves ont manifesté leur intérêt. Un petit chapiteau, gracieusement offert par le Carrefour jeunesse-emploi, sera déployé dans le stationnement du centre. Trois bourses de cent dollars chacune seront remises lors de cet événement : une bourse pour l'excellence du parcours, une pour la persévérance ainsi qu'une bourse pour le rendement académique. Ces bourses seront en partie financée par la bourse des cadres.</p> <p>11. Classes au pavillon Émile-Bouchard en 2021-2022</p> <p>Julie Choquet informe les membres qu'il y aura quatre classes de francisation au pavillon Émile-Bouchard pour l'année scolaire 2021-2022. Marie-France Caron demande si les autres classes seront occupées? Diane Lachance répond que non. Une discussion s'ensuit.</p> <p>12. Calendrier des rencontres 2021-2022</p> <p>Diane Lachance présente une proposition de calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022. Le lieu des rencontres sera confirmé selon les mesures de santé publique en place en septembre.</p> <p>13. Date de la prochaine rencontre le 30 septembre 2021</p> <p>Martine Gasse informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le jeudi 30 septembre 2021.</p> <p>14. Questions diverses</p> <p>Aucune question.</p>
---------------------	--

**PROCÈS-VERBAL  
du conseil d'établissement 2020-2021  
du centre des Belles-Rives**

<p>CÉ 20-21-245</p>	<p>15. Clôture de la séance</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Cynthia Hébert, secondé par Imene Aissaoui et résolu :</p> <p>Que la séance soit levée à 17 h 55.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p>_____</p> <p>Martine Gasse, présidente d'assemblée</p> <p>_____</p> <p>Diane Lachance, directrice</p>
---------------------	--